

Séance du 24 juillet 2010

Présents : Mmes et MM. Wies, Ginter, Weiler, Kirpach, Kettel et Glodt.

Excusés : Mme et MM. Gratia, Dos Santos Mendes et Clemen.

1. **L'organisation scolaire 2010/2011**, établie par le comité d'école, et avisé par l'Inspection et la Commission scolaire, est adoptée à l'unanimité. Conformément à la nouvelle législation scolaire, le Ministère de l'Education Nationale a fixé le contingent de leçons attribuées, qui peut varier en fonction de l'indice social de la commune, à 537 unités, soit une majoration de 18% par rapport à la norme. En dehors des leçons d'enseignement normales, le Ministère met à disposition de la commune 16 leçons hebdomadaires pour continuer le projet-pilote avec la Maison Relais. 27 intervenants différents enseigneront dans les 4 cycles qui comporteront 246 élèves. (voir tableau afférent). Le conseil communal approuve en outre le **formulaire du plan de réussite scolaire (PRS)** présenté par l'école et dont les objectifs prioritaires sont :

- l'amélioration de la collaboration entre le personnel de l'école et les parents
- la modification des connaissances linguistiques des élèves
- la maîtrise des problèmes disciplinaires existants.

Un programme d'action informera les parents en temps utile.

classe	Titulaire	Nom, Prénom	Nombre d'élèves
4.2	T	Besenius Jeannot	14
4.2	T	Wenner Mike	14
4.1	T	Berger Claudine	13
4.1	T	Bock Claude	12
4	CDD	Koob Viviane	
 			
3.2	T	Paulus Mariette	12
3.2	T	Jaas Corinne	12
3.1	T	Leyers Karin	14
3.1	T	Gibéryen Nora	14
3		Goerens Henriette	
3	CDD	Müller Nicole	
3	CDD+MR	Kirschten Jean-Marie	
 			
2.2	T	Dondelinger Cathy	13
2.2	T	Hoffmann Nadine	12
2.1	T	Kohnen Carmen	12
2.1	T	Koob Lynn	13
	CST	Schiertz Tanja	
2	APP	Hoffmann Pascale	
2	APP	Steffes Danièle	
2	CDD+MR	Grosch Cédric	
 			

1.2	T	Jérolim Marco	16
1.2	T	Anthon Cindy(1/2)	15
1.2	CDD	Lipperts Schaul Josiane(1/2)	
1.2	T	Lahr Sandra	17
1.2	T	Sequeira Lis	15
1.2	CDD	Schummer-Gorza Marguy(1/2)	
1.2	CST	Bras-Schenten Marianne	
1.1	T	Kauffmann Michelle(1/2)	28
1.1	CDD	Gregorius Pascale(1/2)	
1.1	2E INT	Ackels-Teixeira Sandra	

246

2. **Un règlement d'organisation interne et de permutation** établi par le personnel enseignant est également approuvé à l'unanimité et 3. le mandat comme **responsable d'école** de Madame Claudine Berger est renouvelé pour l'année scolaire 2010/2011.

4. **L'organisation provisoire 2010/2011 des cours de musique** de l'UGDA ensemble avec les communes de Fischbach, Heffingen et Nommern est approuvée. 109 élèves sont inscrits pour les cours collectifs et 97 pour les cours individuels. Les frais s'élèveront à 228.000 € dont environ 40% seront à charge de l'Etat.

5. Le conseil communal fixe les taux de l'impôt foncier et de l'impôt commercial pour 2011 sans changement par rapport aux années précédentes.

6. Le bourgmestre Pierre WIES est désigné comme **délégué** de la commune auprès **du syndicat pour la création d'un Parc Naturel dans la région du Mullerthal**.

7. Un **projet de plan d'aménagement particulier** concernant des fonds sis à Ernzen, montée d'Ernzen, concernant la construction d'un bâtiment à trois appartements pour le compte de Monsieur Ronald Gedink est approuvé provisoirement.

8. Les **subsidés** suivants sont accordés :

- 150 € = cotisation à la Sécurité Routière
- 125 € = cotisation AVR
- 100 € = Service Krank Kanner doheem